

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION « AGIR AVEC LES JEUNES POUR UN IMPACT RURAL (« AJIR ») »

OCTOBRE 2023

Restitution des résultats intermédiaires
de l'Agence Phare

agence**phare**

Sommaire

- 1. LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT :
L'INFORMEL ET LE « SUR-MESURE » AU
SERVICE DU PARCOURS DES JEUNES**
- 2. DES EFFETS DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES
PROJETS ET SUR LES JEUNES
ACCOMPAGNÉ.ES**
- 3. PISTES DE RÉFLEXION**

01.

Les spécificités de l'accompagnement : l'informel et le « sur-mesure » au service du parcours des jeunes

PARTIE 1

- LES CARACTÉRISTIQUES-CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT AJIR
- UN ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE JEUNES « SUR MESURE » ET FAIBLEMENT INSTITUTIONNALISÉ

Les caractéristiques-clés de l'accompagnement



UNE EXPÉRIMENTATION SUR DEUX TERRITOIRES

- La **communauté de communes d'Arize-Lèze** (10 700 habitants) via le support de Léo Lagrange
- La **communauté d'agglomération Foix-Varilhes** (31 800 habitants) via le support du PAAJIP et de son pôle jeunesse collaboratif



LES JEUNES ACCOMPAGNÉ.ES

- Près de **200 jeunes** accompagnés.es, sur des projets ou autre (accès aux droits par exemple)
- **50% de filles, 50% de garçons**
- 30% ont moins de 18 ans, **45% ont plus de 21 ans**
- Des **niveaux de diplôme hétérogènes** : 22% ont le brevet, 37% ont un niveau bac, 16% ont au moins un bac +3 ou plus
- Des jeunes principalement rencontrés au sein **des structures jeunesse** (82%)
- **60% des jeunes n'étaient pas connus auparavant.**
- **Des projections variées sur le territoire ariégeois**



PROFESSIONNEL.LES ET MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Des **profils** (jeunes, familiers des structures jeunesse et de l'Ariège, partageant certaines expériences professionnelles ou personnelles en commun avec les jeunes) qui favorisent une relation de **proximité** avec les jeunes suivis.es.
- Des accompagnements **flexibles** : réguliers ou épisodiques, de long terme ou ponctuels.

Un accompagnement des projets de jeunes « sur mesure » et faiblement institutionnalisé

LA FLEXIBILITÉ AU CŒUR DE L'APPROCHE DES PROFESSIONNELS

- **Une adaptation de l'accompagnement aux pratiques et modes de vie des jeunes** : modes de communication informels (réseaux sociaux, appels) y compris le soir et le week-end, mobilité de l'accompagnateur.rice sur le territoire (rencontres dans des lieux hors structures jeunesse), etc. → **une forme de « mise à disposition » de l'accompagnateur.rice au service des jeunes.**
- **Caractère « sur mesure » de l'accompagnement** apprécié par les jeunes et mis en regard du caractère plus formalisé de l'accompagnement des structures traditionnelles d'insertion (Pôle Emploi, Mission Locale, etc.).

« Y'a le côté humain, discuter, poser les bonnes questions, ce genre de trucs, [que] tu peux peut-être pas [capter quand tu réponds à] un questionnaire avec [une autre structure pour l'insertion professionnelle des jeunes] en une heure. [L'accompagnateur.rice], elle sait tout le temps les questions à poser parce qu'elle rencontre des gens, je sais pas... elle, elle est là humainement, c'est un peu la maman, elle sait ce qu'on doit faire dans la vie et nous on sait pas encore (rires), donc elle pose les bonnes questions. »
(Entretien avec un jeune accompagné)

Un accompagnement des projets de jeunes « sur mesure » et faiblement institutionnalisé

UNE PROXIMITÉ ENTRE ACCOMPAGNATEUR.RICES ET JEUNES QUI PERMET LA CRÉATION D'UN LIEN DE CONFIANCE

- L'accompagnement est fondé sur une **proximité entre accompagnateur.rice et jeunes accompagné.es** qui s'oppose au caractère plus « distant » et désincarné des institutions traditionnelles.
- Cet aspect de l'accompagnement est particulièrement apprécié par les **jeunes les plus vulnérables, isolé.es et/ou en rupture vis-à-vis des institutions.**
- Cette relation de confiance permet à l'accompagnateur.rice de projets de jouer le rôle de « **maillon** » entre ces jeunes et les institutions traditionnelles d'accompagnement.

« Une certaine proximité se crée entre le jeune et l'accompagnateur de projet, qui n'est pas en fait un conseiller [d'institutions plus traditionnelles], ce sont des jeunes qu'on connaît, parfois depuis très longtemps. Y a une certaine proximité [...], y a un lien qui se crée. » (Entretien avec un.e membre de l'équipe projet)

02.

Des effets de l'accompagnement sur les projets et sur les jeunes accompagnés.es

PARTIE 2

- DES EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS AUX STADES D'AVANCEMENT DIFFÉRENCIÉS
- UNE MISE EN RÉSEAU PERSONNALISÉE QUI PROFITE AUX JEUNES « ÉLOIGNÉ.ES » DES INSTITUTIONS
- POUR LES JEUNES LES PLUS DÉFAVORISÉ.ES, UN ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS AUX DROITS ET UN VECTEUR DE LIEN SOCIAL
- UNE INSCRIPTION DANS LES ARÈNES DE L'ACTION PUBLIQUE POUR LES JEUNES LES PLUS INSÉRÉ.ES

Effets sur le développement des projets aux stades d'avancement différenciés

L'ACCOMPAGNEMENT APPORTE UN APPUI CONCRET POUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

- **L'aide à l'émergence de projets** ou la structuration d'activités de loisirs en projets à part entière
- **L'accélération des projets**, par l'élaboration d'une stratégie, la construction d'un *business plan*, le choix d'une forme juridique pour le projet (association, auto-entreprise, etc.), le décryptage des attendus politiques, économiques ou institutionnels d'un territoire, l'élargissement du réseau de connaissances, l'aide au montage de dossiers de financement.
- **Un appui ponctuel pour des projets déjà lancés** : valorisation des projets auprès des élu.es, mise en relation avec un partenaire stratégique.

Une mise en réseau personnalisée qui profite au projet des jeunes « éloigné.es » des institutions

UN APPUI SUR LE « CAPITAL D'AUTOCHTONIE » (RETIÈRE, 1994) DES PROFESSIONNEL.LES

- Les accompagnateur.rices sont **ancré.es dans un réseau local d'interconnaissances composé de professionnel.les travaillant dans le champ de la jeunesse** (notamment via la plateforme Territoires Educatifs ou le Pôle Jeunesse Collaboratif). Certain.es sont eux.elles-mêmes multipositionné.es dans plusieurs arènes sociales et politiques de leur territoire.
- Ce capital d'autochtonie permet aux animateur.rices de **mettre en lien les jeunes avec les acteur.rices du territoire** (Mission locale, acteurs économiques, etc.) qui sont pertinent.es pour la réalisation de leur projet et qui pourront mobiliser leur domaine d'expertise pour accompagner celui-ci.

UNE MISE EN RÉSEAU PERSONNALISÉE PLUTÔT QU'INSTITUTIONNALISÉE

- La mise en réseau des jeunes se fait de manière personnalisée : **ils.elles sont davantage orientés vers des personnes que vers des institutions**, et bénéficient ainsi directement d'un.e interlocuteur.rice spécifique.
- La dimension personnelle de ces mises en lien est **particulièrement propice à l'accompagnement de jeunes « éloigné.es » des institutions**. Pour autant, elle ne permet pas réellement l'acquisition par ces jeunes des « codes » propres aux structures, ce qui les rend dépendant.es du réseau de l'accompagnateur.rice.

Pour les jeunes les plus défavorisé.es, un accompagnement à l'accès aux droits vecteur de lien social

AU-DELÀ DU SUIVI DE PROJETS, UNE AIDE À L'ACCÈS AU DROIT POUR LES JEUNES PEU INSÉRÉ.ES

- Les accompagnateur·rices endossent **différentes « casquettes » professionnelles** dans l'accompagnement des jeunes : en plus du suivi de projets, ils.elles assument également des missions **d'accès aux droits ou d'insertion dans l'emploi** pour des jeunes parfois en situation de précarité (accompagnement à la réalisation de CV, aide aux démarches administratives, etc.)
- Un type d'accompagnement qui vient **pallier le faible nombre de structures dédiées sur le territoire** : il est pour cela plus fréquent à Arize-Lèze qu'à Foix-Varilhes.

POUR LES JEUNES LES PLUS VULNÉRABLES, UNE SORTIE DE L'ISOLEMENT ET UNE RÉINSCRIPTION DANS UN COLLECTIF

- Pour certains profils de jeunes (déscolarisé.es, non inséré.es dans l'emploi, peu mobiles sur le territoire), l'accompagnement peut représenter **l'un des seuls espaces de lien social** dont ils.elles disposent.
- Lorsque ces jeunes montent ou rejoignent un projet collectif, celui-ci peut être appréhendé comme **une occasion de sociabilité** particulièrement appréciée.

Une inscription dans les arènes de l'action publique pour les jeunes les plus inséré.es

DES ÉVÈNEMENTS STRUCTURANTS DE RENCONTRE ENTRE JEUNES, ACTEUR.RICES ET ELU.ES DU TERRITOIRE

- **Une amorce de dialogue** entre jeunes et élu.es du territoire grâce à l'organisation de « comités de suivi » à Lézat-sur-Lèze et de « tribunes de jeunes » à Foix.
- L'organisation d'un **tremplin départemental** en mars 2023 a permis à des jeunes de présenter leur projet à des acteur.rices identifié.es comme pertinent.es (élu.es, acteur.rices économiques ou associatifs): un cadre fructueux mobilisant des méthodes d'animation inédites, participant de la formalisation d'engagements pour aider les jeunes à développer leur projet.

UNE REPRÉSENTATION SEULEMENT PARTIELLE DES JEUNES DE L'EXPÉRIMENTATION DANS CES ESPACES

- Les projets présentés sont souvent ceux qui sont identifiés comme **présentant une forme d'opportunité de développement pour le territoire.**
- En outre, les jeunes qui participent à ces évènements sont ceux.celles dont le projet est le plus abouti et sont souvent **les plus doté.es en capitaux économiques, sociaux et culturels.** Les jeunes issu.es de milieux plus défavorisés (sans projet ou avec des projets moins développés) sont ainsi moins visibles dans les arènes de l'action publique.

03.

Pistes de réflexion

PARTIE 3

Un décroisonnement de l'accompagnement à poursuivre

- Un progressif **décroisonnement de l'accompagnement de projets** au cours de l'expérimentation (association croissante d'acteurs politiques et économiques, amorce de dialogue entre jeunes, élu.es et acteur.rices du territoire), mais une expérimentation qui reste majoritairement portée par des acteur.rices appartenant au champ de la jeunesse.
- **Pourtant, des enjeux forts subsistent autour de la valorisation pluri-institutionnelle des projets de jeunes :**
 - Valoriser des projets de jeunes sans les réduire à leur jeune âge.
 - Rendre pérennes les arènes de discussion entre jeunes et acteur.rices du territoire.

« C'était plus pour l'ensemble de la jeunesse ariégeoise que pour nous personnellement [...] qu'on a fait ça [participer à une instance de dialogue]. Parce que, à titre personnel, même si [les élus] ont pris des contacts, je pense qu'on n'aura jamais de mail de leur part [...]. Et même, on leur avait dit que si on pouvait avoir quelques subventions, quoi que ce soit, [ce serait bien] [...], personne a saisi la perche... » (Jeune ayant participé à une instance de dialogue entre jeunes et élu.es)

Des amorces de décroisonnement de l'action publique à destination des jeunes prometteuses, qui demandent à être rendues régulières et durables.

agence**phare**